

Annexe au certificat d'accréditation : N° 1/052 selon la norme ISO/IEC 17025:2017 pour un laboratoire d'essais

Version 01 de l'annexe technique du 17 janvier 2022
Valide jusqu'au 17 janvier 2027

Organisme accrédité :

Laboratoire national de santé

Plateau technique de toxicologie analytique et chimie pharmaceutique
1 rue Louis Rech
L-3555 Dudelange

Personne de contact :

M. Nicolas VILLANI
Tél. : +352 28 100 657
E-Mail : Nicolas.villani@Ins.etat.lu

Document approuvé par :



Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

Biologie / Santé / Médico-légal

Objets soumis à l'essai (ex. produits, matériaux, échantillons, matrices, équipements)	Caractéristiques ou propriétés mesurées	Principe de mesure et équipement	Méthodes d'essais (ex. publiées, adaptées, validées internes)
Domaine général : LAB24 – Chimie forensique			
Domaine technique : LAB24.1 – Analyse de stupéfiants et produits contrôlés			
Matière végétale	THC	GC-FID	Méthode interne
	THC	HPLC-UV	Méthode interne
	CBD	HPLC-UV	Méthode interne
Poudre	Cocaïne	HPLC-UV	Méthode interne
	Héroïne	HPLC-UV	Méthode interne
	MDMA	HPLC-UV	Méthode interne